



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2019

Présents : J-P.BAS, D.DEFAUT, A.DEJEUX, S.FUMEY, C.GAVIGNET, E.MICHAUD, T.PIERRE, P.TACHE, S VUGRIC.

Excusé :

Absent : J-M.LIEGEON

Secrétaire de séance : J. P. BAS

1 – Approbation à l’unanimité des comptes rendus des réunions du 18 septembre 2019 et 02 octobre 2019.

2 – Réfection du chalet Jodelet.

Deux devis sont soumis au Conseil Municipal. Celui de la société FILIPPI, le moins cher, a été retenu pour un montant de 7 687.50 euros TTC.

Ces travaux consisteront en la rénovation du pignon et de la face avant du chalet Jodelet, ainsi que des volets. Ils feront l’objet d’un nettoyage, ponçage et peinture.

3 – Matériel informatique du secrétariat de mairie.

Le SIDEC, à cause du passage de windows 10 en janvier 2020, nous annonce que l’ordinateur du secrétariat de mairie ne sera pas assez puissant pour supporter cette installation.

Il faut envisager de changer de matériel.

C’est pourquoi des devis vont être demandés pour le renouvellement de l’ordinateur, notamment à XEFI.

4 – Plan du cimetière.

Le Maire présente le plan du cimetière qu’il a réalisé à l’échelle. Une gestion plus complète sera mise en place en utilisant le logiciel de gestion de cimetière Berger Levrault, avec la mise en place de la gestion des concessions de trente ans.

5 – Travaux des trottoirs entre Augerans et La Loye.

Une réunion de chantier a eu lieu ce mardi 18 décembre.

Les travaux ne sont pas encore terminés et il faudra reprendre quelques finitions mal réalisées.

L'entreprise sera en congés annuels jusqu'au 27 janvier 2020.

6 – Délibérations

6.1 Indemnités de conseil et de budget pour la trésorière nouvellement arrivée à la trésorerie de Mont-Sous-Vaudrey.

Le Maire annonce l'arrivée de la nouvelle trésorière à Mont Sous Vaudrey depuis le 1^{er} septembre 2019. La demande d'indemnités de conseil pour le 4^{ème} trimestre de l'année est étudiée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas attribuer d'indemnités pour l'année 2019 à madame Marie-José VISCO mais vote l'attribution de futures indemnités de conseil et de confection de budget pour l'année 2020.

6.2 Adhésion aux services info du SIDEK – Avenant pour la mise à disposition du Délégué aux données personnelles (DPO) et à la mise en conformité au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion à ce service pour un montant de 460 euros TTC par an.

6.3 Mutualisation de la cotisation à la Médecine Préventive pour la secrétaire de mairie qui travaille sur une autre commune, Abergement-Le-Petit.

Après consultation entre les deux maires des deux communes, ces derniers proposent de prendre en charge la cotisation à hauteur de un tiers pour Abergement-Le-Petit et deux tiers pour Augerans, cette proportionnalité correspondant aux heures effectuées dans chaque commune par la secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de mutualiser le coût de l'adhésion à la médecine préventive avec la commune d'Abergement-Le-Petit à hauteur de deux tiers de la cotisation.

6.4 Autorisation de dépenses d'Investissement avant le vote du prochain budget communal.

Le Maire explique au Conseil Municipal que l'entreprise Martin qui réalise les travaux des trottoirs entre Augerans et La Loye aura terminé dans le courant du mois de février. Pour pouvoir régler le solde de la facture, il faut autoriser le maire à réaliser des dépenses en Investissement avant le vote du futur budget 2020.

Le plafond autorisé est de 25% du montant des crédits d'investissement ouverts au budget 2019.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager des dépenses d'investissement dans le premier trimestre 2020, avant le vote du budget primitif 2020, dans la limite du plafond accordé.

6 – Questions diverses.

Un nouveau conteneur est installé dans la commune pour collecter les vêtements depuis aujourd'hui (20/12/2019). Il est placé à côté des ceux qui collectent le verre et les papiers.

La séance est levée à 20 heures.

Le Maire,
Alain DEJEUX.